

plébiscite. Laissons de côté le libellé de la question posée pour en déterminer le véritable sens.

Tout récemment, le premier ministre se plaignait qu'on l'eût accusé d'avoir induit le peuple en erreur au sujet du plébiscite. Voyons donc ce qu'a dit le premier ministre et donnons à ses paroles leur véritable sens. Voyons aussi ce qu'ont dit les chefs des autres partis. Qu'ont-ils dit? Je vais citer un extrait d'un fascicule du hansard de la Chambre des communes qui a été distribué par l'Office de l'Information publique et que tous mes honorables collègues ont dû recevoir. Le 10 juin 1942, le premier ministre citait l'extrait suivant d'un discours qu'il avait prononcé à la radio le 7 avril:

Le Gouvernement ne vous demande pas s'il y a lieu ou non d'adopter la conscription. Il vous invite à lui laisser, ainsi qu'au Parlement, la responsabilité de prendre cette décision et de juger, en toute liberté, cette question à son mérite.

Il ajoutait plus loin:

Et c'est ici un point que je tiens à souligner. Quiconque vous affirme que c'est de la conscription qu'il s'agit vous induit en erreur, car le plébiscite n'a d'autre but que de procurer au Gouvernement et au Parlement une entière liberté d'aborder cette question ainsi que toute autre question.

Le premier ministre a aussi cité les paroles suivantes de l'honorable M. Hanson, chef de l'opposition:

C'est là l'unique question en jeu. Ce vote précis ne saurait décidément avoir pour objet de trancher la question de savoir si, oui ou non, nous aurons le service obligatoire outre-mer. Il s'agit uniquement, par ce vote, de relever, ou de refuser de relever, M. King d'une promesse pré-électorale.

Enfin le premier ministre a cité les paroles suivantes du chef de la fédération du commonwealth coopératif:

Elle a pour objet de dégager certains membres du Parlement de l'engagement qu'ils ont pris de ne pas même songer à cette question de la conscription.

Mes honorables collègues doivent se rappeler l'engagement solennel que M. Lapointe prit en son nom et au nom de ses collègues de la province de Québec, avec l'acquiescement du Gouvernement, quand il a promis que la conscription ne deviendrait jamais loi sous un gouvernement dont il ferait partie.

Pourquoi a-t-on tenu ce plébiscite? Pourquoi a-t-on posé une question au peuple, si nous n'étions pas libres de répondre selon ce que nous en pensions? Nos institutions font du vote un privilège sacré et un droit. Une minorité a le droit d'exprimer son opinion et de voter comme elle l'entend. Cela étant, pourquoi s'élevait-on contre le Québec et les Canadiens français parce qu'ils ont répondu "non", alors qu'ils avaient le droit de répondre "non" et qu'ils avaient été si longtemps invités

à dire "non" par les mêmes gens qui leur demandaient alors de répondre "oui"?

Cette population, qui depuis tant d'années avait placé sa confiance dans Laurier, dans son lieutenant Lapointe et dans le premier ministre actuel, cette population qui a suivi ses chefs aveuglément mais fidèlement et à qui l'on a dit jusqu'à la dernière minute que la conscription ne serait pas imposée, n'a pu comprendre l'attitude du premier ministre et a perdu confiance en lui. Si un homme avisé tel que M. Cardin a constaté trop tard la véritable signification du plébiscite, comment l'homme moyen pouvait-il le faire, sinon par son seul instinct?

Pourquoi attaquer les Canadiens français sur ce sujet quand la conscription n'existe pas dans les autres dominions? Pourquoi les appeler traîtres parce qu'ils ont exercé le droit qu'ils avaient d'exprimer leurs opinions?

Si l'on désire la coopération, on devrait d'abord exposer clairement ce que l'on veut. L'honorable sénateur de Vancouver-Sud (l'honorable M. Farris) a déclaré hier soir qu'il était content du calme qu'il a constaté dans la discussion qui a eu lieu en cette enceinte. Je suis de son avis. Toutefois, est-elle aussi calme ailleurs, dans certains journaux ou dans certaines chaires? Pour votre gouverne, je citerai un passage d'un article de M. Grattan O'Leary, qui a paru dans le numéro du 28 août du magazine *Liberty*. Bien qu'il date de l'an dernier, l'article en question s'applique encore plus aux circonstances actuelles qu'à celles de l'époque où il fut écrit.

Pourquoi cette éternelle rengaine au sujet du Québec? Elle a été et est encore le fléau de la politique canadienne. Pourquoi, en ce moment surtout, laisser entendre au monde entier et à Hitler que si le Canada adopte la méthode de guerre totale qu'est la conscription, les gens du Québec, qui forment le quart de notre population, ne voudront pas s'y soumettre?

N'est-il pas temps que les Canadiens qui habitent le Québec soient traités comme les autres Canadiens? N'est-il pas temps qu'on cesse de les considérer comme une race à part, comme une nation au sein d'une nation? Pourquoi faut-il que M. Ernest Lapointe adresse des remerciements particuliers au Québec pour sa contribution à l'emprunt de guerre? Ne faut-il pas en conclure que, en quelque sorte, la contribution du Québec a été extraordinaire ou inespérée et que les habitants de cette province diffèrent des autres Canadiens?

Aucun ministre de l'Ontario n'offre par la radio de remerciements à sa province. Aucun ministre de la Nouvelle-Ecosse n'a remercié cette dernière province. Pourquoi réserver un traitement différent à la province de Québec? Pourquoi M. Lapointe parle-t-il si fréquemment de "ma race", "ma province" et "mes gens". Le Québec n'est-il donc pas une province canadienne? Ne fait-il pas partie du Canada?

Pourtant, chaque année depuis le début de la guerre actuelle ce jeu funeste s'est poursuivi. On n'a cessé de parler du Québec et des Canadiens français. Ces propos sont tenus d'une part par des politiciens du Québec, qui s'ima-